



Bureau du Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du Mercredi 03 Janvier 2024

Le Bureau du Comité Directeur a tenu sa réunion par voie électronique (cf. article 13.7 des Statuts du District) le Mercredi 03 janvier 2024 à 12 h 05, sous la Présidence de Monsieur Marc TERMINET.

Ont participé : MM Jean-Marie APERT, Pascal LORGEUX, Johan MICHOUX (en partie).

Absent excusé : M. HERRERO Paul

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

COORDINATION POUR LES CHAMPIONNATS BI-DEPARTEMENTAUX PHASE 2 DU CHER ET DE L'INDRE

Cf. PV de la réunion du 21/12/2023 (visioconférence) à laquelle ont participé,
Pour le District de l'Indre : MM TOUCHET (Président), PASQUET, AUBARD,
ZOUALA, BOUQUET

Pour le District du Cher : MM MICHOUX, DELAPORTE, HENRY, BAUDON, LAVRAT,
CAINER

La fin des championnats dans le District 18 est prévue le 23/12/2023.

La fin des championnats dans le District 36 est prévue le 13/01/2024.

1) **Gestion des Compétitions 2^{ème} phase :**

• **Les U15, U17 et U18 seront gérés par le District 18**

- U15 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
- U15 BD2 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
- U17 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
- U18 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36

- Si les rencontres ne peuvent pas arrivées à leur terme, il sera fait appel à un coefficient pour départager les équipes en cas d'égalité (nbre de points /nbre de matchs).

Le Début de la phase 2 Bi-départementale U15, U17 et U18 est confirmée au 20/01/2024.

2) **Engagement des équipes :**

- Le District du Cher enregistre toutes les équipes du Cher et de l'Indre.
- Date butoir pour les équipes U18 du 36 le Lundi 15/01/2024.

3) Commission des Arbitres :

- Le montant de défraiement des arbitres a été fixé à
 - Pour les U15 et U17 : **26€** pour les 2 Districts.
 - Pour les U18 : **30€** pour les 2 Districts.
- Il a été décidé qu'un virement serait effectué chaque fin de mois aux arbitres.
- Chaque arbitre officie dans son propre département.
- Si possible, prioriser la catégorie U17 BD1 pour une équité sportive car l'équipe la mieux classée du 36 et la mieux classée du 18 évolueront en U18 R2 pour la saison 2024/2025.

4) Commission de discipline :

- **Gestion :** Le District du Cher de Football gère la totalité de la discipline pour les 2 départements.
- S'il devait y avoir des clubs de l'Indre en commission de discipline, les auditions se feraient au District de l'Indre par visioconférence le jeudi soir.
- Les montants seront ceux que le District du Cher de Football pratique.
 - Carton jaune : 19€
 - Carton rouge : 50€
 - Carton blanc : 5€
 - Retards FMI : 20€
 - Forfaits :
 - Pour les U18 dans les délais, 35€ et hors délai 70€
 - Pour les U15 et U17 dans les délais, 25€ et hors délai 50€
 - +

5) Reports de match :

- Toutes les demandes de report sont effectuées sur Footclubs.
 - Moins de 10 jours : 20€
 - Si plus de 10 jours : gratuit
- Importance d'un échange régulier entre les 2 Districts par Commission, ce qui permettra de faire des points de passages sur l'avancée des championnats.
- Le Délégué d'un match incombe au club recevant.
- Report de matchs à fixer le 1^{er} week-end ou dernier week-end des vacances.

6) Document « Coordonnées de tous les participants à la visioconférence » à créer.

7) Point sur le calendrier :

- Les dates des calendriers 18 et 36 sont identiques (Championnats et Coupes).
- Un point de passage général est prévu en début des vacances de Pâques.

En conclusion, le ressenti général de ces championnats Bi-départementaux seconde phase en commun est très apprécié par nos clubs, c'est également l'occasion pour les membres des 2 Districts d'apprendre à se connaître, à échanger et de créer du lien.

⇒ **Le Bureau valide à l'unanimité l'ensemble des dispositions présentées.**

PROPOSITION DE CALENDRIERS PHASE 2 – U13 U15 U17 U18

Présentation faite par Emmanuel CAINER



CHAMPIONNAT U18 - Phase 2

U18 BI-DEP. 1 - 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes

N°S	POULE U
	US ST FLORENT 1
	ES TROUY 1
	AS PORTUGAIS 1
	ETOILE CHATEAUROUX 1
	ENT. FC2MT/USYP.CHAR
	ENTENTE BERRY SUD

EQUIPES DE L'INDRE

Poules de 6 équipes - matchs aller-retour

Journée 1 : Samedi 20 Janvier 2024
Journée 2 : Samedi 27 Janvier 2024
Journée 3 : Samedi 10 Février 2024
Journée 4 : Samedi 17 Février 2024
Journée 5 : Samedi 16 Mars 2024
Journée 6 : Samedi 23 Mars 2024
Journée 7 : Samedi 30 Mars 2024
Journée 8 : Samedi 13 Avril 2024
Journée 9 : Samedi 25 Mai 2024
Journée 10 : Samedi 01 Juin 2024

D1 - 5 EQUIPES - 1 x 6 équipes

N°S	POULE U
	FC ST DOULCHARD 1
	ES MOULON 1
	ES JUSTICES 1
	ENT CHER NORD 1
	C2L FOOT 1
	EXEMPT

D2 - 5 EQUIPES - 1 x 6 équipes

N°S	POULE A
	SL CHAILLOT 1
	EBSV 1
	US HENRICHEMONT MENETOU 1
	ENT J. TERRES VIVES 1
	AS CHAPELLOISE 1
	EXEMPT

D2 - 5 EQUIPES - 1 x 6 équipes

N°S	POULE B
	US3C 1
	JEUNES BOISCHAUT 1
	AS CHALIVOY MILON 1
	ENT LA CHAPELLE TROUY 2
	OL MEHUN PORTUGAIS 1
	EXEMPT

V1 - VERSION DU 30/12/2023



CHAMPIONNAT U17 - Phase 2

U17 BI-DEP. 1 - 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes

N°S	POULE U
	BOURGES FOOT 18 1
	BOURGES GAZELEC 1
	ENT JEUNES TERRES VIVES 1
	ENT MONTGIVRAY/ARDENTES/VALP 36 1
	ACS BUZANCAIS 1
	ETOILE CHATEAUROUX 1

EQUIPES DE L'INDRE

Poules de 6 équipes - matchs aller-retour

Journée 1 : Samedi 20 Janvier 2024
Journée 2 : Samedi 27 Janvier 2024
Journée 3 : Samedi 10 Février 2024
Journée 4 : Samedi 17 Février 2024
Journée 5 : Samedi 16 Mars 2024
Journée 6 : Samedi 23 Mars 2024
Journée 7 : Samedi 30 Mars 2024
Journée 8 : Samedi 13 Avril 2024
Journée 9 : Samedi 25 Mai 2024
Journée 10 : Samedi 01 Juin 2024

DEPARTEMENTAL 2 - 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes

	ENT ST-GERMAIN STE SOLANGE 1
	OLVA 1
	SC MASSAY 1
	OL MEHUN PORTUGAIS 1
	JEUNES BOISCHAUT 1
	FC AVORD 1



U15 BI-DEP. 1 - 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes	
N°S	POULE U
	JEUNES BOISCHAUT 1
	AS PORTUGAIS 1
	FC ST DOULCHARD 1
	ENT BERRY SUD 1
	TOUVENT CHATEAUROUX 1
	SA ISSOUDUN 1

U15 BI-DEP. 2 - 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes	
N°S	POULE U
	ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 1
	US DUN 1
	OLVA 1
	FC DEOLS 1
	ETOILE CHATEAUROUX 1
	ENT REUILLY MASSAY 1

EQUIPES DE L'INDRE

Poules de 6 équipes - matchs aller-retour	
Journée 1 :	Samedi 20 Janvier 2024
Journée 2 :	Samedi 27 Janvier 2024
Journée 3 :	Samedi 10 Février 2024
Journée 4 :	Samedi 17 Février 2024
Journée 5 :	Samedi 16 Mars 2024
Journée 6 :	Samedi 23 Mars 2024
Journée 7 :	Samedi 30 Mars 2024
Journée 8 :	Samedi 13 Avril 2024
Journée 9 :	Samedi 25 Mai 2024
Journée 10 :	Samedi 01 Juin 2024

DEPARTEMENTAL Foot à 8 6 EQUIPES - 1 x 6 équipes	
N°S	POULE U
	ENT CHER NORD 2
	ENT MEHUN FOÉCY 1
	US ST FLORENT 2
	US HENRICHEMONT MENETOU 2
	ENT BOURGES SUD 2
	ENT J. TERRES VIVES 2
Foot à 11	ENT BARANGEONNAISE 1
	USA LURY MEREAU 1

En attente de la demande d'Entente

DEPARTEMENTAL 2 12 EQUIPES - 2 x 6 équipes	
N°S	POULE A
	ENT CHER NORD 1
	US HENRICHEMONT MENETOU 1
	ENT JEUNES TERRES VIVES 1
	ENT LES AIX RIANS BRECY 1
	ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 2
	AS CHAPELLOISE 1

N°S	POULE B
	US ST FLORENT 1
	ES TROUY 1
	C2L FOOT 1
	JEUNES BOISCHAUT 2
	US3C 1
	BOURGES GAZELEC 1

DEPARTEMENTAL 3 11 EQUIPES - 1 x 6 équipes et 1 x 5 équipes + 1 exempt	
N°S	POULE A
	EBSV 1
	ES MOULON 2
	FC ST DOULCHARD 3
	SL CHAILLOT 1
	OL MEHUN PORTUGAIS 1
	ENT LURY MEREAU ENT BARANGEONNAISE 1

N°S	POULE B
	JEUNES BOISCHAUT 3
	FC AVORD 1
	ENT MASSAY REUILLY 1
	BOURGES GAZELEC 2
	ENT BOURGES SUD 1
	EXEMPT

NOUVELLES EQUIPES ENGAGEES
FC AVORD 1 SOUHAITAIT DESCENDRE EN D3
US ST FLORENT 1 A ÉTÉ REPECHÉ A LA PLACE D'AVORD AU COEFFICIENT

V2 - VERSION DU 03/01/2024

CRITERIUM U13 - PHASE 2

VIERZON FOOTBALL CLUB U12 - U12R1
ES MOULON 1 U12 - U12R1
BOURGES FOOT 18 1 - U13R2



U13 Dép. 1 - 6 équipes	
N°S	POULE UNIQUE
	FC ST DOULCHARD U13 1
	AS PORTUGAIS 1
	ENT JEUNES TERRES VIVES 1
	ES MOULON U13 1
	ENT ST-GERMAIN STE SOLANGE 1
	ES TROUY 1

U13 Dép. 1Bis - 6 équipes	
N°S	POULE A
	FC ST DOULCHARD U12 2
	BOURGES GAZELEC 1
	OLVA 1
	ENT CHER NORD 1
	AS ST AMAND 1
	VIERZON FOOTBALL CLUB 3

Pour tous les Niveaux
D1, D2 et D3
1 journée
= 1 défi + 1 match sec de 2 x 30'

Poules de 6 équipes - matchs aller-retour	
Journée 1 :	Samedi 20 Janvier 2024
Journée 2 :	Samedi 27 Janvier 2024
Journée 3 :	Samedi 10 Février 2024
Journée 4 :	Samedi 17 Février 2024
Journée 5 :	Samedi 16 Mars 2024
Journée 6 :	Samedi 23 Mars 2024
Journée 7 :	Samedi 13 Avril 2024
Journée 8 :	Samedi 20 Avril 2024
Journée 9 :	Samedi 25 Mai 2024
Journée 10 :	Samedi 01 Juin 2024

U13 Dép. 2 - 18 équipes - 3 x 6 équipes	
N°S	POULE A
	US3C 1
	ENT ORVAL CHARENTON 1
	AS ST AMAND 2
	US DUN 1
	ENT NERONDES LA GUERCHE 1
	ES TROUY 2

N°S	POULE B
	VIERZON FOOTBALL CLUB 4
	ENT J. TERRES VIVES 2
	USA LURY MEREAU 1
	AS CHAPELLOISE 1
	AS PORTUGAIS 2
	BOURGES FOOT 18 2

N°S	POULE C
	ENT LES AIX RIANS BRECY 1
	US HENRICHEMONT MENETOU 1
	ENT MEHUN FOÉCY 1
	FC ST DOULCHARD 3
	ES MOULON 3
	ES JUSTICES 1

U13 Dép. 3 - 27 équipes - 2 x 6 équipes + 3 x 5 équipes avec 1 exempt

N°S	POULE A
	ENT ORVAL CHARENTON 3
	C2L FOOT 1
	US LUNERY ROSIERES 1
	US DUN 2
	US ST FLORENT 1
	BOURGES GAZELEC 2

N°S	POULE B
	ENT ORVAL CHARENTON 2
	ES SANCOINS 1
	ENT AVORD AV DE LA SEPTAINE 1
	ENT ST-GERMAIN STE SOLANGE 2
	US PLAUMPIED 1
	EXEMPT

N°S	POULE C
	ENT CHER NORD 2
	EBSV 2
	OLVA 2 U15F
	BOURGES FOOT 18 U15F 3
	BOURGES GAZELEC 3 U15F
	EXEMPT

N°S	POULE D
	ENT CŒUR DE VALLEE REUILLY 1
	ENT MEHUN FOÉCY 2
	ENT BARANGEONNAISE 1
	SL CHAILLOT 1
	OL MEHUN PORTUGAIS 1
	EXEMPT

N°S	POULE E
	ASIE DU CHER 1
	OLVA 3
	EBSV 1
	US HENRICHEMONT MENETOU 2
	AS CHAPELLOISE 2
	ENT NERONDES LA GUERCHE 2

NOUVELLES EQUIPES ENGAGEES

V1 - VERSION DU 30/12/2023

⇒ Le Bureau entérine à l'unanimité cette proposition de calendriers

APPEL FORME PAR LE CLUB DE L'US HENRICHEMONT-MENETOU SALON (USHMS) d'une décision prise par la Commission des Coupes & Championnats

Demande traitée cf. Article 20 du Règlement Intérieur du District

Monsieur Johan MICHOUX, Président de la Commission Coupes & Championnats ayant statué en 1^{er} ressort départemental, assiste en tant que tel à la présente réunion afin d'être entendu, mais ne participera pas à la délibération et à la décision prise par le Bureau concernant cette demande.

Par un mail du 29/12/2023, l'USHMS, par la voix de son Président Monsieur Manuel DECONINCK, forme appel de la décision prise par la CCC en sa réunion du 20/12/2023 de refuser la demande d'intégration en Coupe Consolante U15 la formation dudit club, sachant qu'au motif avancé par l'USHMS un problème informatique n'a pas permis en temps et en heure d'engager l'équipe en Coupe BELLACHES, raison pour laquelle le club a donc émis le souhait de participer à la Coupe Consolante.

Les tirages ayant été effectués le 13/12 dernier, la Commission, s'appuyant sur ces faits, a rejeté la demande formulée par le club.

Pour autant, l'USHMS conteste cette décision au regard de l'article 1 du Règlement de la Coupe Michelle BELLACHES qui stipule :

« Cette Coupe est ouverte à tous les clubs du District, les équipes U15 évoluant en championnat Régional et Départemental seront obligatoirement engagées (1 seule équipe par club).

A la lecture de cet article, le Bureau relève qu'effectivement, sans qu'il y ait eu pour le Club obligation de l'engager, sa formation U15 aurait dû d'office être intégrée à cette compétition.

Cette disposition s'appliquant évidemment à tous les clubs concernés, il y a donc lieu de :

- Interroger les 5 autres clubs du District dont l'équipe U15 n'est pas inscrite pour disputer cette épreuve, leur laissant la possibilité soit de confirmer leur non-engagement, soit les inviter à participer à cette Coupe.
- De procéder à un nouveau tirage incluant la formation de l'USHMS et éventuellement les équipes ciblées ci-dessus.

Sachant que les rencontres concernant cette Coupe sont programmées pour le 13/01 prochain, le Bureau invite la Commission Coupes & Championnats à gérer cette situation dans les plus brefs délais.

La séance est levée à 12 h 40.

Le Président,


Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,


Jean-Marie APERT